

songer à son tour, à se décharger de l'administration de la Préfecture Labradorienne dont elle ne pouvait plus assurer le service religieux.

Nous avons dit, précédemment comment la divine Providence, qui conduit toutes choses en ce monde, amena les Révérends Pères Eudistes à prendre le soin de ces missions. Un décret de la S. Congrégation de la Propagande en date du 13 juillet 1903, les leur confia ; et le 1er septembre de la même année, seize Pères prenaient possession des différentes dessertes, ayant à leur tête le Révérend Père G. BLANCHE, qui sous le titre de Préfet-Apostolique, succédait à Mgr Labrecque comme administrateur de ce territoire.

Cette immense Préfecture, dont nous avons déjà donné les limites, se compose de deux parties bien distinctes :

1° "*Le littoral du St-Laurent*," de Port-neuf au Labrador.

Dans cette partie, la plus intéressante, se trouvent un grand nombre de stations de pêche assez populeuses : Pointe-aux-Outardes, Godbout, Ilets-Caribou, Pointe-aux-Anglais, Sept-Iles, Moisie, Rivière-au-Tonnerre, Magpie, Rivière St-Jean, Longue-Pointe, Mingan, Pointe-aux-Esquimaux, Natashquan, etc.

Depuis quelques années, d'importants chantiers de bois ont même été ouverts à Bersimis, Manicouagan, Rivière-Pentecôte, Sept-Iles, (Clark City) où l'on vient aussi d'inaugurer